**Rencontre de la communauté IDAKSAHAK a Inwelane du 31/10/ au 02/11/2015**

**Compte rendu succinct**

1. **problématique/contexte :**

Le conflit armé du Nord Mali-Azawad outre les velléités indépendantistes du MNLA, a vu l’intrusion de l’islamisme-djihadisme nanti d’une terreur sans précédent. L’autorité de l’état, le tissu social et la cohésion d’antan ont été sérieusement entamés.

Apres la signature de l’accord dit d’Alger en juin 2015, une terreur quotidienne frappe les populations civiles, née des affrontements entre la CMA et la plateforme pro-Bamako. Du coup, s’installe un immobilisme généralisé avec son corolaire d’insécurité, de meurtres, de spoliations et d’arrêt total de toutes les activités d’affaires.

C’est justement dans ce contexte très trouble que la CMA et la plateforme décidait d’une rencontre en début octobre 2015 à Anefis(Kidal). En marge de cette rencontre quelques leaders des communautés se rencontrent.

Par finir, cette série de rencontre a permis d’envisager la présente rencontre qui nous occupe, celle d’Inwelane entre les IMAGHAD et les IDAKSAHAK et celle des IDAKSAHAK entre eux. Bien entendu l’objectif final reste la restauration d’une paix réelle définitive et durable.

Le présent compte rendu concerne seulement la rencontre des IDAKSAHAK entre eux-mêmes.

1. **Déroulement :**

Le samedi 31/10/2015 à 9h s’ouvrait la rencontre d’Inwelane. Après le mot de bienvenu de l’organisateur principal Monsieur Mohama Ag Kassim, chef de la fraction Karsassotane, Monsieur Iliass Ag Ayouba chef traditionnel des IDAKSAHAK de Talataye prononce quelques mots d’ouverture, à travers un langage conciliateur.

La présidence de la rencontre était assurée par Monsieur Moussa Ag Acharatoumane, president du bureau exécutif de la communauté. Il avait à ses cotés pour la circonstance le professeur Albachar Ag Hamadou secrétaire administratif du bureau d’orientation, porte parole de la communauté, représentant Ahmed Mohamed Ag Guidi président dudit bureau empêché.

* Le bureau du comité exécutif et celui du conseil d’orientation ont été sommé de produire un bilan du mandat assigné par la rencontre d’Injakok(Anderamboukane) le 30/06/2014.

Le bilan fourni par les deux bureaux jugés très positif, a valu leur reconduction pour un nouveau mandat de deux(2) ans.

* Trois thèmes ont été débattus à savoir :
* Paix et cohésion sociale (avec tous les voisins et à l’intérieur de la communauté).
* Stabilité-tranquillité à la frontière Nord du Niger
* Respect de l’accord d’Alger et partant, respect et collaboration franche avec les autorités maliennes.
* Après deux jours de débats souvent houleux mais constructifs, l’ensemble des participants (estimé à un millier), sans aucune exception, ont entériné les décisions de la rencontre du 30/10/1015 entre IDAKSAHAK et IMAGHAD, en présence d’autres communautés, à savoir une paix réelle, franche, définitive entre toutes les parties auparavant en conflit.

Pour ce faire, plusieurs dispositions ont été prises pour la garantie et l’efficacité de l’ensemble des décisions et recommandations. Parmi celles-ci on note à titre d’exemple la mise sur pied d’un comité IDAKSAHAK-IMAGHAD de prévention et de gestion de conflits, de même que le regroupement obligatoire de tous les hommes en armes sur un site choisi à cet effet. Aussi, la reprise en main des choses par l’autorité parentale, coutumière et religieuse a été envisagée et démarre.

* Les autorités et responsables de la république du Niger n’ayant ménagé aucun effort pour aboutir a ce grand jour de réconciliation ont été remerciées et applaudies.
* Aussi, la frontière Nord de ce pays frère et membre de la médiation internationale, connait par endroits des actes de terreur avec mort d’hommes. En conséquence, la rencontre a responsabilisé les chefs militaires d’Indelimane et Ghazraghane pour traquer et punir tous contrevenants sur toute l’étendue de cette longue frontière d’avec le Mali.
* Pour mieux marquer leur adhésion au nouveau processus de paix, les participants à la rencontre ont réaffirmé leur entière adhésion à l’accord d’Alger et à son application diligente. Pour ce faire et aux dire des uns et des autres, le respect de l’autorité de l’Etat du Mali devrait constituer un exercice obligatoire pour une collaboration franche, constructive et honnête.
* Comme pour dire que la rupture avec le passé est définitive, Monsieur **Moussa Ag Acharatoumane** président du bureau exécutif de la communauté s’exprimait en ces termes **«** la signature de l’accord d’Alger est un acquit, le respect de ses termes est un travail de tous, le pardon et la réconciliation avec les autres communautés est une obligation, la tranquillité à la frontière Nord du Niger nous amène à adopter la tolérance zéro, les plus hautes autorités du Mali sont invitées a appuyer le présent processus **»**.

1. **Analyse :**

Pour peu que cela soit vrai, la volonté de paix des populations jusque là en conflit, tombe comme une foudre sans explication possible. Cela est d’autant plus réel que nombres de gens hésitent ou peinent à croire au sérieux du phénomène. Certains tentent même de savoir l’origine et/ou les motivations du nouveau comportement, d’autres fournissent des efforts pour asseoir leur crédulité.

En réalité, la volonté de paix de toutes les communautés concertées procède d’un besoin très criard. Malgré tout, comment concilier la volonté de paix de la CMA, de la plateforme avec celle de plusieurs bandes armées ,organisées et nourries au biberon du mal, de la spoliation, du vol à main armée et des longues attentes au bord des routes dans l’espoir de récolter un butin facile?

Que faut-il faire pour renseigner les pouvoirs publics sur les avancées de paix déjà enregistrées?

Quels seraient les moyens des volontaires et volontaristes de la CMA, de la plateforme et des populations victimes?

Comment conduire une telle démarche aussi salutaire en relation avec l’opinion nationale et la médiation internationale?

Les dispositions prises sur le terrain, les instances chargées de les faire appliquer et les individus désignés comme relais et démarcheur de la tranquillité sont-ils aidés?

La mauvaise compréhension des termes de l’accord d’Alger peut-elle se dissiper dans un délai record?

Est-il possible d’assurer une sécurité réelle des personnes et des biens, notamment entre les foires hebdomadaires?

* La réponse à ces questions va de soi, toutefois, un appui aux responsables chargés de conduire le processus s’avère nécessaire. Un partage régulier de l’information serait un atout tout comme un passage régulier des responsables de terrain désigné pour maintenir le cap.

1. **Problèmes rencontrés :**

Dans l’ensemble la rencontre des IDAKSAHAK à Inwelane(Talataye) s’est déroulée sans problème majeur.

L’ensemble des charges financières ont été assurées par la communauté elle-même.

La participation de délégations venues d’Algérie et du Niger, la prise en charge des mouvements de dizaines de voitures, la restauration des participants ont posé quelques problèmes sanctionnés par des dettes.

1. **Recommandations :**

Le caractère salutaire d’un tel événement nous amène à formuler les recommandations suivantes :

-Il faut un démarrage immédiat des services sociaux de base (notamment l’éducation**)**

- Il faut un appui conseil et un appui financier au processus

- Il faut une sécurisation réelle des routes menant aux foires hebdomadiers.

- Il faut une implication de l’état malien maintenant

- Il faut des moyens financiers destinés à la mobilité des responsables en charge du processus, ceux-là même nommés par les populations

**Conclusion :**

La rencontre d’Inwelane est une occasion inespérée pour la stabilité du Nord du Mali-Azawad.

Aussi, nous pensons qu’en l’absence d’aide très attendue de l’état malien et de ses partenaires, tout peut être remis en cause.

**Le secrétaire Administratif du bureau d’orientation**

**Porte parole de la communauté IDAKSAHAK**

**Pr Albachar Ag Hamadou**